

PA-10b



URBATERRA
INGÉNIERIE VRD
PAYSAGISTE CONCEPTEUR



Département LOIRE-ATLANTIQUE (44)

Commune VALLONS-DE-L'ERDRE
Commune déléguée de Saint-Mars-La-Jaille

Maîtrise d'ouvrage SAS SOFIAL

Opération Aménagement du quartier d'habitation
LE CLOS DE LA SERVIÈRE

Phase PERMIS D'AMENAGER
MODIFICATIF N°1

Lot VRD, Paysage

Echelle : 1/500 Date : JUIN 2022

PA-10b_Plan du règlement graphique

Date	Modification
08/04/2022	Lots + Assainissement
10/06/2022	PA Modificatif n°1

Nom du fichier : 21-115_AVP_Modif1_Plan_ind6_07-06-2022.dwg

Général

- Périmètre
- Accès imposé et inconstructible au lot sauf carport (voir règlement)
- Cote NGF minimale à respecter pour le niveau Rez-De-Chaussée fini de la construction principale

Plantations

- Espaces verts
- Bassin
- Haie à charge aménageur
- Arbres projet

Règlement

- Retrait de 2.0m minimum par rapport à la limite d'emprise publique pour toutes constructions
- Retrait de 5.0m minimum du fond de lot pour les constructions principales et garages
- Implantation obligatoire en limite séparative

